



Entre conflits et convergences, comprendre et explorer les dynamiques de l'acceptabilité sociale dans les transitions socio-environnementales

20° Congrès du RIODD, Toulouse, du 8 au 10 octobre 2025

Appel à propositions

Le Réseau International de recherche sur les Organisations et le Développement Durable (RIODD) tient en 2024 son vingtième congrès (<https://riodd.net/>) à Toulouse.

Cette édition est organisée en partenariat avec l'Université Toulouse Capitole et l'Université de Toulouse. Elle se tiendra à Toulouse du 8 au 10 octobre 2025. La journée du jeudi 8 octobre 2025 est réservée aux doctoriales et fera l'objet d'un appel spécifique. Le congrès se déroule donc du 8 en fin de journée au 10 octobre 2025.

- Date limite de proposition de sessions thématiques (ouvertes) : mardi 25 mars 2025
- Lancement de l'appel pour des propositions de communication : Vendredi 4 avril 2025
- Date limite de propositions de communication : Vendredi 23 mai 2025
- Notification de la décision du Conseil Scientifique du Congrès : Vendredi 4 juillet 2025

Site du congrès : <https://riodd2025.sciencesconf.org/>

Email de contact : riodd2025@sciencesconf.org

Pour présenter vos travaux au vingtième Congrès du RIODD :

Il est possible de proposer des sessions thématiques en lien avec le thème du congrès (ou en lien avec la thématique générale du RIODD, à savoir les liens entre organisations et développement durable). Nous recevrons les propositions par email jusqu'au 16 février 2024.

Les appels à communication spécifiques aux sessions thématiques seront mis en ligne sur le site du congrès et diffusés comme l'appel à communication général à partir du 15 mars 2024. Les communications liées à une session thématique seront à déposer sur le site internet du congrès dans un onglet réservé.

Toute proposition de communication hors sessions thématiques, en lien avec l'appel à communication ou avec les thématiques générales du RIODD, sera étudiée. Le congrès propose donc une orientation thématique qui n'est pas exclusive. Les appels à sessions thématiques et à communications s'adressent à toutes les disciplines en sciences humaines et sociales mais aussi aux autres disciplines concernées, notamment sciences de l'ingénieur, sciences de la nature et de la terre...

Thème du vingtième Congrès du RIODD

Entre conflits et convergences, comprendre et explorer les dynamiques de l'acceptabilité sociale dans les transitions socio-environnementales

L'âge de l'*anthropocène* marque un point de bascule du système terre, l'amorce de la grande accélération qui conduit au dépassement des limites planétaires. L'expertise scientifique internationale, -le GIEC pour le dérèglement climatique et l'IPBES pour la biodiversité -, alerte sur la nécessité de changements profonds dans nos façons d'habiter, de nous nourrir, de nous déplacer, de produire, de consommer et de vivre en général. Pourtant, les données les plus récentes indiquent que nous avons dépassé le seuil de 1,5°C de réchauffement, tandis que le grand effondrement de la biodiversité se confirme. La plupart des limites planétaires sont ainsi dépassées. Qu'est-ce qui bloque ?

En dépit d'une multiplicité de politiques publiques, parfois considérées comme timides, insuffisantes ou ineffectives, l'adhésion aux transitions socio-environnementales est régulièrement mise à l'épreuve jusqu'à l'affrontement marquant l'antagonisme des positions et les limites de la délibération. La mobilisation des gilets jaunes en 2018 et la mobilisation des agriculteurs de plusieurs pays européens en 2024 -pour ne citer que ces deux exemples- expriment le rejet de certaines mesures politiques en faveur des transitions socio-environnementales. La capacité des acteurs publics et privés à concevoir et mettre en œuvre des politiques socio-environnementales justes et efficaces est sévèrement ébranlée. La crédibilité de politiques guidées par les objectifs du développement durable est alors remise régulièrement en cause. Et avec elle, les anticipations sont révisées de sorte que l'engagement de nombreux acteurs est fragilisé.

La compréhension des barrières aux transitions socio-environnementales doit ainsi être mise à l'agenda de la recherche, ce qui requiert de questionner la notion d'acceptabilité sociale. Toutefois, afin d'éviter les dérives fréquentes d'instrumentalisation de la notion l'acceptabilité sociale est à analyser à l'aune des dynamiques de pouvoir et des rapports conflictuels inhérents aux processus de transitions socio-environnementales. En explorant son caractère multidimensionnel, processuel et contextuel et ses liens avec les notions de justice environnementale, de confiance, de pouvoir et de délibération démocratique, en tenant compte des verrouillages sociotechniques, peut éclairer la compréhension des facteurs menant à des transitions socio-environnementales véritablement inclusives, équitables et effectivement impactantes.

La littérature spécialisée pointe l'importance de la justice environnementale (i.e. d'une distribution équitable des avantages, des risques et des coûts du changement mais aussi les processus et les règles de délibération et de prise de décision) comme condition de l'acceptabilité sociale. Pour autant, le rôle des organisations a jusqu'à présent été très peu analysé. Comment les organisations peuvent-elles contribuer à établir la légitimité du changement et à créer les conditions de l'adhésion des acteurs concernés ? Par la confiance, par des procédures démocratiques, par des principes de justice environnementale ou/et par la contrainte et la sanction... ? La référence à l'intérêt général et à l'état de nécessité impacte-t-elle l'acceptabilité et donc l'adhésion des différentes parties prenantes ? Certaines formes de

gouvernance ont-elles une propension à produire des effets transformateurs plus forts que d'autres ? Comment le fait organisationnel vient se combiner avec les facteurs structurels, économiques, techniques, sociaux, idéologiques, politiques, culturels et psychologiques pour conditionner l'acceptabilité sociale des transitions socio-environnementales ? Comment les pouvoirs politiques et médiatiques viennent conditionner ou pas l'acceptabilité sociale ? A priori, on peut penser que les formes ouvertes et inclusives où le pouvoir du capital est sous contrôle social (comme les organisations de l'économie sociale et solidaire ou les entreprises à mission) ont une propension plus grande à agir en ce sens. Mais est-ce bien le cas ?

Ce 20^e congrès du RIODD s'intéressera donc à la description et à l'analyse des modes organisationnels qui facilitent ou qui bloquent les transitions socio-environnementales afin d'identifier des leviers d'action, en questionnant la notion d'acceptabilité sociale. Il invite les participants à aborder ces questions par une diversité d'approches (des démarches théoriques et conceptuelles aussi bien que des travaux empiriques qualitatifs ou/et quantitatifs) et dans une pluralité de perspectives (aussi bien sous l'angle des acteurs qui promeuvent les changements que ceux qui s'y opposent) et de disciplines scientifiques. On s'intéressera tout particulièrement à des expérimentations en cours où les acteurs impliqués mettent l'acceptabilité sociale au travail et recherchent des façons de faire originales et novatrices. Ce congrès invite donc à une approche large des phénomènes, prenant également en compte l'évolution du contexte géopolitique, la multiplication des conflits armés, la remise en cause de l'état de droit, la polarisation de nos sociétés, la vulnérabilité croissante de certaines populations, en bref, ce qui fait que l'on accepte collectivement l'inacceptable. Si le sujet est d'une grande actualité en Europe, l'examen de cas historiques et les comparaisons internationales apporteront de précieux éclairages.

Repères bibliographiques :

Alcantara C., Charest F., Lavigne A. et Saglietto L. (Dir.). 2023. *L'acceptabilité sociale. Enjeux de société et controverses scientifiques*. Paris : Presses des Mines.

Barbier, R., Jobert, A. (2023). Acceptabilité. In G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo et al. (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation*, DicoPart (2^e édition). GIS Démocratie et Participation. <https://www.dicopart.fr/acceptabilite-2023>, 2023. hal-04175845

Batellier, P. (2015). Acceptabilité sociale : cartographie d'une notion et de ses usages. *Cahier de recherche*. Montréal : Les Publications du Centr'ERE (Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté). Montréal : Université du Québec à Montréal.

Boissonade, J., Barbier, R., Bauler, T., Fortin, M.J., Fournis, Y., Lemarchand, F., Raufflet, E. (2016). « Mettre à l'épreuve l'acceptabilité sociale », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 16 Numéro 1 | mai 2016, DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.17163>

Bordenave, C. et Nicolas, R. (2022). *Acceptabilité des nouvelles infrastructures de transition énergétique : transition subie, transition choisie ?* Avis du Conseil économique, social et environnemental sur proposition de la Commission permanente de l'environnement. <https://www.lecese.fr/travaux-publies/acceptabilite-des-nouvelles-infrastructures-de-transition-energetique-transition-subie-transition-choisie>

Depraz, S. (2016.) Le temps de l'acceptance. Acceptation sociale et développement des territoires. Dans S. Depraz (dir.), *Acceptation sociale et développement des territoires*. ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.5777>

Dubuisson-Quellier, S., Jouzel, J. (2022). Chapitre 18. Les mobilisations face aux organisations. Dans Borraz, O. (dir.), *La société des organisations*. (p.291-301). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.borra.2022.01.0291>.

Fortin M.-J., Fournis Y. (2014). Vers une définition ascendante de l'acceptabilité sociale : les dynamiques territoriales face aux projets énergétiques au Québec. *Natures Sciences Sociétés*, 22 (3) : 231-239.

Fressoz, J.B. (2024). *Sans transition : une nouvelle histoire de l'énergie*. Paris : Seuil.

Gendron C. (2014). Penser l'acceptabilité sociale : au-delà des intérêts, les valeurs. Communiquer. *Revue de communication sociale et publique*, 11 : 117-129.

Gendron, C. (2023). L'acceptabilité sociale de la transition écologique : au-delà de la résistance au changement. *Revue RIDO*, 6 : 117-125.

Gifford, R. (2011). The dragons of inaction: psychological barriers that limit climate change mitigation and adaptation. *The American psychologist*, 66(4), p. 290–302. <https://doi.org/10.1037/a0023566>.

Renault, M. (2017) « Penser et élaborer des compromis. Une approche pragmatique de la responsabilisation sociale des organisations », in Chanteau J.-P., Martin-Chenut K. & Capron M. (dir), *Entreprise et responsabilité sociale en question*, Paris : Garnier, pp.123-140.

Yates S., Gendron C., Friser A. et Arpin M.-C. (2023). Les fondements de l'acceptabilité sociale. Dans C. Alcantara, F. Charest, A. Lavigne et L. Saglietto (dirs.), *L'Acceptabilité sociale. Enjeux de société et controverses scientifiques* (p. 15-31). Paris : Presses des Mines.

Comité scientifique

Président : Pierre-Benoit Joly, INRAE

Marie-Pierre Blin, IEJUC, Toulouse
Eduardo Brondizio, Univ. Of Indiana at Bloomington
Sylvain Chabé-Ferret, TSE, Toulouse
Pascale Châteauterrisse, AGIR, Toulouse
Michel Capron, Université Paris 8
Franck Cochoy, LISST, Toulouse
Gabriel Colletis, LEREPS, Toulouse
Christine de Conto, Institut Catholique de Toulouse (ESQSE)
Jean-Marie Courrent, Université de Montpellier
Frédérique Déjean, PSL – Paris Dauphine
Caecilia Drujon D'Astros, TBS Education
Michèle Dupré, Centre Max Weber, Lyon
Assaad El Akremi, TSM-R, Toulouse (Pdt du comité d'organisation)
Cécile Fabre, MSHS-T, Toulouse
Anne-Laure Gatignon Turnau, LGTO, Toulouse
Corinne Gendron, Université de Montréal
Jean-Pascal Gond, Bayes School university
Armand Hatchuel, Ecole des Mines de Paris
Jacques Igalens, TSM-R, Toulouse
Gazi Islam, Grenoble Ecole de Management, Univ. Savoie Mont Blanc-IREGE
Gérard Jazottes, CDA, Toulouse
Bertrand Jouve, Université de Toulouse, Coordinateur de TIRIS, Toulouse
Isabelle Laplace, ENAC et Institute for Sustainable Aviation, Toulouse
Capucine Mouroux, CERTOP, Toulouse
Roland Perez, Université de Montpellier
Eric Raufaste, CLLE, Toulouse
Nathalie Richebé, Université Aix-Marseille
Kenneth de Roeck, SKEMA
Mathieu Sperandio, TBI, Toulouse
Valérie Swaen, Université Catholique de Louvain School

Comité d'organisation

Président : Assaad El Akremi, TSM-R, UTC

Quentin Arnaud, TSM-R, Toulouse
Julien Bétaille, IEJUC, UTC, Toulouse
Marie-Pierre Blin, CDA, UTC, Toulouse
Sarah Boujendar, TSM-R, Toulouse
Bastien David, TSM-R, Toulouse
Isabelle Desbarats, CDA, UTC, Toulouse
Sophie Depoutre, DAR UTC, Toulouse
Jessica Eynard, IRSI, Toulouse
Nicola Gallai, LEREPS, Toulouse
Benoit Gaudou, IRIT, Toulouse
Christophe Godowski, LGTO, UT, Toulouse
Marie-Christine Henninger, LISST – UTJJ, Toulouse
Isabelle Martinez, TSM-R, Toulouse
Anthony Perrier, TBS, Toulouse
Stephan Pezé, TSM-R, Toulouse
Anne-Sophie Pradel, TSM-R, Toulouse
Sophie Reigner, TSM-R, Toulouse
Julien Weisbein, LaSSP, Sciences Po Toulouse